

313

Les investissements en fonds propres par Bpifrance

MOTS CLÉS

capital investissement,
investissements,
fonds,
fonds de fonds,
Bpifrance Investissement,
Bpifrance Participations

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	2
2. L'ACTIVITÉ DE BPIFRANCE EN INVESTISSEMENTS DIRECTS	2
2.1. Les fonds directs gérés par Bpifrance Investissement	2
2.2. Les fonds directs partenaires	3
3. L'ACTIVITÉ DE FONDS DE FONDS DE BPIFRANCE	3
4. LES PARTICIPATIONS DE BPIFRANCE DANS LES ENTREPRISES	4
5. SERVICE EN LIGNE EUROQUITY	4

NB Pour en savoir plus sur les activités de Bpifrance, voir la fiche 212.
Pour en savoir plus sur les interventions de Bpifrance :
– en financement d'investissements, voir la fiche 414,
– en financement des besoins d'exploitation, voir la fiche 427,
Pour en savoir plus sur les garanties Bpifrance, voir la fiche 504.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Bpifrance rassemble, à travers Bpifrance Investissement et Bpifrance Participations, l'ensemble des structures publiques d'investissement en fonds propres qui interviennent seules ou avec des fonds d'investissement privés pour prendre des participations dans les entreprises en croissance, de l'amorçage à la transmission.

Bpifrance et ses partenaires interviennent en minoritaire soit directement, soit via des fonds d'investissements régionaux ou sectoriels (activité de fonds de fonds) aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés.

Les interventions peuvent également prendre la forme d'apports en quasi-fonds propres : obligations convertibles par exemple.

Les projets accompagnés sont des projets d'innovation, à fort développement en France ou à l'international, de croissance externe ou de transmission nécessitant un renforcement du capital des entreprises.

Globalement, 3,6 milliards d'euros ont ainsi été investis en fonds propres par Bpifrance en 2020.

2. L'ACTIVITÉ DE BPIFRANCE EN INVESTISSEMENTS DIRECTS

2.1. Les fonds directs gérés par Bpifrance Investissement

Bpifrance Investissement gère directement des fonds d'investissement qui investissent en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des PME et ETI françaises. La banque a défini plusieurs axes d'investissement, notamment :

- l'innovation : écotechnologies, numérique, sciences de la vie ;
- les filières atypiques : fonds bois, nucléaire, ferroviaire, médias, mode et luxe, tourisme... ;
- les projets industriels ;
- le développement et la transmission des PME/ETI tous secteurs confondus.

En avril 2021, Bpifrance avait 20 fonds directs parmi lesquels :

- le fonds **Ambition numérique** mis en place par l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir¹. Ce fonds peut prendre des participations directes jusqu'à 30 % du capital, plafonnées à 10 millions d'euros, dans des PME à fort potentiel de croissance développant des technologies innovantes ou déployant des produits/services nouveaux en ayant l'ambition de devenir leader sur leur marché.
- le fonds **ETI 2020** pour contribuer au renforcement et à l'émergence des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises. Doté de 3 milliards d'euros, il intervient sur des opérations à partir de 10 millions d'euros en fonds propres ou quasi-fonds propres, en minoritaire.

1. La loi de finance rectificative pour 2010 a prévu la mise en œuvre d'un programme d'investissements d'avenir d'un montant de 35 milliards d'euros. L'objectif de ce programme est de moderniser et de renforcer la compétitivité de la France, en favorisant l'investissement et l'innovation dans des secteurs prioritaires dont la filière industrielle et les PME.

- le fonds **Large venture**, créé dans le cadre du plan gouvernemental en faveur de l'innovation. Ce fonds, doté de 600 millions d'euros, accompagne les entreprises à fort besoin capitalistique appartenant aux secteurs de la santé, du numérique et de l'environnement dans le but d'accélérer leur développement commercial, leur déploiement à l'international ou l'industrialisation de leur technologie. Les montants investis sont le plus souvent supérieurs aux chiffres d'affaires des sociétés concernées, signe de la dimension authentiquement « venture » (capital risque) du fonds et de sa vocation à favoriser l'émergence de futurs leaders mondiaux sur leurs marchés. Le fonds intervient sur des opérations à partir de 10 millions d'euros, en co-investissement avec des investisseurs professionnels privés, en minoritaire (au maximum 50 % de la levée de fonds) et a la faculté d'investir dans les sociétés cotées ou non cotées, pendant des durées longues.
- le fonds **Bpifrance Entreprises 1**, créé le 30 septembre 2020, qui a pour but de permettre aux particuliers d'investir dans les entreprises françaises non cotées. Le portefeuille du fonds regroupe plus de 1 500 PME et start-up majoritairement françaises. Le lancement de ce fonds concrétise la volonté du gouvernement à orienter l'épargne vers les investissements de long terme et le financement des entreprises, dans un contexte où les besoins en fonds propres sont plus importants en raison de la crise sanitaire.

2.2. Les fonds directs partenaires

Outre son activité d'investissement direct, Bpifrance prend des participations minoritaires aux côtés d'acteurs publics et privés dans des sociétés et des fonds de capital investissement, qui investissent eux-mêmes dans les entreprises.

En avril 2021, Bpifrance avait investi dans 380 fonds partenaires dont 108 fonds régionaux.

3. L'ACTIVITÉ DE FONDS DE FONDS DE BPIFRANCE

Dans le cadre de ses activités dites « fonds de fonds », Bpifrance investit dans des fonds de capital innovation et développement qui investissent eux-mêmes dans des entreprises aux besoins souvent mal couverts.

En avril 2021, 17 fonds de fonds sont financés et/ou gérés par Bpifrance, parmi lesquels :

- le programme **FSI France investissement 2020**. Il s'agit d'un dispositif global ayant pour objectif de soutenir le financement en fonds propres des PME à fort potentiel de croissance, sous la forme principalement d'investissements dans des fonds gérés par des gestionnaires privés qui investissent ensuite dans des PME en croissance.
- le **Fonds national d'amorçage (FNA)**, crée pour le compte de l'État, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir. Ce fonds a pour rôle de réaliser des investissements quadri-annuels dans des fonds d'amorçage qui investissent eux-mêmes dans des entreprises en phase de démarrage sur des secteurs technologiques : santé, alimentation, biotechnologies, technologie de l'information et de la communication, nanotechnologies et écotechnologies.
- le fonds de fonds **digital**, créé en 2017 à l'initiative de la Caisse des dépôts et également géré par Bpifrance. Il a vocation à investir dans des fonds étrangers en capital innovation afin d'accélérer la transition numérique du groupe.

4. LES PARTICIPATIONS DE BPIFRANCE DANS LES ENTREPRISES

Bpifrance investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des PME, ETI et Grandes entreprises françaises telles que Alcatel-Lucent, Orange, Schneider Electric, Vivendi ou encore Viadeo.

5. SERVICE EN LIGNE EUROQUITY

Par ailleurs, en partenariat avec la banque publique allemande KfW, Bpifrance propose une plateforme web de mise en contact entre les entreprises et les investisseurs. Son objectif est d'accompagner la croissance des PME par la rencontre de leurs futurs partenaires pour leurs besoins d'investissement. Depuis le lancement du service en 2008, plus de 415 millions d'euros ont été déclarés levés par les entreprises.

RÉFÉRENCES

- www.bpifrance.fr
- <https://www.affiches-parisiennes.com/bilan-d-activite-bond-des-finances-de-bpifrance-en-2020-11798.html>